



# Fiche de donnée de sécurité

## Acétone

### **SECTION 1: IDENTIFICATION**

<b>Identificateur du produit</b>	Acétone
<b>Usage recommandé</b>	Produits de consommation : Solvant. Applications industrielles :Solvant pour les produits organiques.
<b>Autres moyens d'identification</b>	110-1, 110-4, 110-19, 110-205
<b>Restrictions d'utilisation</b>	Inconnu
<b>Fabricant</b>	Gotham Industries Inc. 231 Rene A Robert Sainte Therese, Quebec J7E 4L1 (450) 435-1224 <a href="http://www.Gothamindustries.com">www.Gothamindustries.com</a>
<b>Numéro de telephone d'urgence</b>	CANUTEC, 613-996-6666, 24 Heures

## **SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS**

### **Classification du SGH**

Liquides inflammables - catégorie 2; Irritation oculaire - catégorie 2A; Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique - catégorie 3

### **Éléments d'étiquetage SGH**



Mention d'avertissement :  
Danger

Mention de(s) danger(s) :

H225 Liquide et vapeur très inflammables.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H336 Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

Conseil(s) de prudence :

Prévention :

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues, des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.  
P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.  
P240 Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.  
P241 Utiliser du matériel électrique, de ventilation, d'éclairage et d'autres équipements antidéflagrant.  
P242 Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.  
P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.  
P260 Ne pas respirer fumées, brouillards, vapeurs, aérosols.  
P261 Éviter de respirer les poussières, les fumées, le gaz, les brouillards, les vapeurs ou les aérosols.  
P264 Bien se laver les mains et la peau après avoir manipulé.  
P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.  
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.  
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection

Intervention :

P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.

P304 + P340 EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

P337 + P313 Si l'irritation des yeux persiste : Consulter un médecin. dioxyde de carbone poudre chimique sèche eau pulvérisée ou brouillard d'eau

Stockage :

P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P405 Garder sous clef.

#### Élimination

P501 Éliminer le contenu/réceptacle en conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

**Autres dangers** Inconnu.

### **SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS**

<b>Nom chimique</b>	<b>Numéro de CAS</b>	<b>Pourcentage en poids</b>
Acétone	67-64-1	100 %

### **SECTION 4: PREMIERS SOINS**

#### **Mesures de premiers soins**

##### **Inhalation**

. Déplacer la victime à l'air frais. Appeler un centre antipoisons ou un médecin si la victime ressent des maux ou des inquiétudes.

##### **Contact avec la peau**

Rincer immédiatement, doucement et en profondeur à l'eau tiède avec un savon doux pendant 15 à 20 minutes. Laver en profondeur les vêtements, les chaussures et les articles de cuir avant de les réutiliser ou les éliminer de façon sécuritaire. Appeler un centre antipoisons ou un médecin si la victime ressent des maux ou des inquiétudes.

##### **Contact avec les yeux**

Rincer immédiatement les yeux contaminés à l'eau tiède, en douceur, pendant 15 à 20 minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Si l'irritation oculaire persiste consulter un médecin.

##### **Ingestion**

Rincer la bouche avec de l'eau. Appeler un centre antipoisons ou un médecin si la victime ressent des maux ou des inquiétudes. Ne pas faire vomir.

##### **Commentaires sur les premiers soins**

Obtenir des conseils/des soins médicaux si la victime ressent des maux ou des inquiétudes.

##### **Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés**

Inconnu.

##### **Prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial**

##### **Instructions particulières**

Aucun traitement spécifique. Traiter selon les symptômes. Communiquer immédiatement avec spécialiste de traitement incohérent si grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.

### **SECTION 5 : MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE**

#### **Agents extincteurs appropriés**

Petit feu : Dioxyde de carbone, poudre chimique sèche, mousse extinctrice appropriée, eau pulvérisée ou brouillard d'eau. Grand feu : Dioxyde de carbone, poudre chimique sèche, mousse extinctrice appropriée, eau pulvérisée ou brouillard d'eau.

#### **Agents extincteurs inappropriés**

Aucun connu.

### **Dangers spécifiques du produit**

Vapeurs peuvent s'accumuler dans les espaces clos ou basses ou parcourir une distance considérable à une source d'ignition et retour de flamme. Mélange explosif de formes avec l'air entre upper et lower de vapeur limites d'inflammabilité. Ne devrait pas dégager aucun produit de décomposition dangereux lors d'un incendie.

### **Équipement de protection individuelle et précautions pour les pompiers**

Examiner la Section 6 (Mesures à prendre en cas de déversements accidentels) pour obtenir des renseignements importants sur la maîtrise des fuites et des déversements.

Les pompiers doivent entrer dans la zone en portant un équipement de protection spécialisé. (La tenue de feu n'offrira pas une protection suffisante.)

## **SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS**

### **Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence**

Peut s'accumuler en quantités dangereuses près du sol, surtout dans les espaces clos, si la ventilation n'est pas suffisante. Éliminer toutes les sources d'ignition. Utiliser un équipement mis à la terre et antidéflagrant. Utiliser l'équipement de protection individuel recommandé à la Section 8 de la présente fiche de donnée de sécurité évacuer les endroits qui se trouvent dans la direction du vent.

### **Précautions relatives à l'environnement**

Empêcher la pénétration dans les égouts, le sol, ou les cours d'eau.

### **Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage**

Arrêter la fuite si sans risque. Déplacer les conteneurs de la zone de déversement. Libération de s'approcher au vent. Empêcher l'entrée dans les égouts, les cours d'eau, les sous-sols ou les endroits clos. Laver les débordements dans une usine de traitement des effluents ou procéder comme suit. Contenir et recueillir les fuites avec matériau incombustible, absorbant par ex. sable, terre, vermiculite ou la terre de diatomées et placer dans le récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir section 13). Utilisez les outils antidéflagrant et matériel antidéflagrant. Éliminer par un entrepreneur agréé d'élimination des déchets. Matériau absorbant contaminé peut-être présenter les mêmes risques que le produit déversé. Remarque : voir section 1 pour urgence coordonnées et la section 13 pour l'élimination des déchets.

## **SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE**

### **Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention**

Mettre sur des équipements de protection individuelle approprié (voir section 8). Manger, boire et fumer devraient être interdit dans les zones où ces matières sont traitées, stockées et traitées. Les travailleurs se laver les mains et le visage avant de manger, de boire et de fumer. Ne pas ingérer. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate. Porter un respirateur approprié lorsque la ventilation est inadéquate. N'entrez pas de zones de stockage et d'espaces confinés à moins qu'une ventilation adéquate. Conserver dans le récipient d'origine ou une alternative approuvée constituées d'un matériau compatible, conservé hermétiquement fermé quand pas en service. Stocker et utiliser de la chaleur, les étincelles, les flammes ou toute autre source d'inflammation. Utiliser (ventilation, éclairage et matériel de manutention) électromédicaux anti-déflagrant. Utiliser des outils sans étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Pour éviter tout incendie ou explosion, dissiper l'électricité statique lors du transfert de la mise à la terre et continuité des conteneurs et équipements avant de transférer du matériel. Vide conteneurs de conservent des résidus de produits et peuvent s'avérer dangereux. Ne pas réutiliser le contenant.

### **Conditions de sûreté en matière de stockage**

Stocker conformément aux règlements locaux. Entreposer dans un endroit séparé et approuvé. Stocker dans le récipient d'origine protégée des rayons du soleil dans un espace sec, frais et bien ventilé, loin des matières incompatibles (voir section 10) et des aliments et des boissons. Éliminer toutes les sources

d'inflammation. Séparé des matières comburantes. Garder le récipient hermétiquement fermé et scellé jusqu'au prêt à l'emploi. Conteneurs qui ont été ouverts doivent être refermés soigneusement et reste d'aplomb pour éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Confinement appropriée permet d'éviter la contamination de l'environnement.

## **SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

### Paramètres de contrôle

Nom chimique	ACGIH TLV®		OSHA PEL		AIHA WEEL	
	TWA	STEL	TWA	Ceiling	8-hr TWA	TWA
Acetone	250 ppm A4	500 ppm A4	750 ppm	1000 ppm		

### Contrôles d'ingénierie appropriés

Utiliser un système de ventilation par aspiration à la source, si la ventilation générale ne suffit pas à contrôler la quantité de produit dans l'air. Ne pas laisser le produit s'accumuler dans l'air dans les zones de travail ou d'entreposage, ou dans les espaces clos. Utiliser des systèmes de ventilation ne produisant pas d'étincelles, de l'équipement antidéflagrant approuvé et des systèmes électriques à sécurité intrinsèque dans les zones où ce produit est utilisé et entreposé. Contrôler les décharges d'électricité statique, en outre par la mise à la terre de l'équipement. Prévoir une douche oculaire et une douche d'urgence s'il existe des risques de contact ou d'éclaboussures.

### Mesures de protection individuelle

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques et écran facial si le contact est possible.

#### Protection des yeux et du visage

Porter des vêtements de protection contre les produits chimiques (p. ex. gants, tabliers, bottes).

#### Protection des voies respiratoires

Porter un appareil de protection respiratoire à épuration d'air approuvé NIOSH muni d'une cartouche appropriée.

## **SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

### Propriétés physiques et chimiques de base

Apparence	Liquide claire
Odeur	Âcre
Seuil olfactif	13 - 20 ppm (30.8 - 47.4 mg/m <sup>3</sup> )
pH	7 (100% solution)
Point de fusion/Point de congélation	-94.2 °C (-137.6 °F) (fusion); -94.2 °C (-137.6 °F) (congélation)
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	56.1 °C (133.0 °F)

<b>Point d'éclair</b>	-18.5 °C (-1.3 °F) (en vase clos)
<b>Taux d'évaporation</b>	5.6 (acétate de butyle = 1)
<b>Inflammabilité (solides et gaz)</b>	Sans objet
<b>Limites supérieures /inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité</b>	12.8% (supérieure); 2.5% (inférieure)
<b>Tension de vapeur</b>	180.8 mm Hg (24.1 kPa)
<b>Densité de vapeur</b>	2
<b>Densité relative (eau = 1)</b>	0.791 à 25 °C
<b>Solubilité</b>	Soluble. dans l'eau; Soluble peu importe les proportions dans alcools (p. ex.l'éthanol).
<b>Coefficient de partage n-octanol/eau</b>	-0.24 à 20 °C
<b>Température d'auto-inflammation</b>	464.85 °C (868.73 °F)
<b>Température de décomposition</b>	Pas disponible
<b>Viscosité</b>	0.40 mm <sup>2</sup> /s à 20 °C (cinématique); 0.32 mPa.s à 20 °C (dynamique)
<b>Autres informations</b>	
<b>État physique</b>	Liquide

## **SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

### **Réactivité**

Inconnu.

### **Stabilité chimique**

Habituellement stable.

### **Risque de réactions dangereuses**

Inconnu.

### **Conditions à éviter**

Flammes nues, étincelles, décharge électrostatique, chaleur et autres sources d'ignition. Lumière du soleil. Températures au-dessus de -20.0 °C (-4.0 °F)

### **Matériaux incompatibles**

Réagit violemment avec : agents oxydants forts (p. ex. acide perchlorique), agents réducteurs forts (p. ex. hydrures). Réagit explosivement avec : agents oxydants (p. ex. peroxydes), acides forts (p. ex. acide chlorhydrique).

Non corrosif pour les métaux.

#### **Produits de décomposition dangereux**

Monoxyde de carbone très toxique et dioxyde de carbone; formaldéhyde inflammable et très toxique; produits chimiques irritants.

## **SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES**

### **Voies d'exposition probables**

Ingestion; contact oculaire; contact avec la peau; inhalation.

### **Toxicité aiguë**

<b>Nom chimique</b>	<b>LC50</b>	<b>LD50 (orale)</b>	<b>LD50 (cutanée)</b>
Acetone	18600 ppm (souris male) (4-heures d'exposition)	5245 mg/kg (souris male)	>15800 mg/kg (lapin)

### **Corrosion/Irritation Cutanée**

Les tests sur les animaux montrent une très légère irritation.

### **Lésions oculaires graves/Irritation oculaire**

L'expérience sur les humains et les tests sur les animaux montrent une irritation oculaire sévère. La vapeur irrite aussi les yeux. Symptômes incluent des yeux rouges, douloureux, et larmoyants.

### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique**

#### **Inhalation**

Peut être nocif selon les données chez l'humain. Irritation du nez et de la gorge, dépression du système nerveux central. Une forte exposition peut causer une perte de conscience.

#### **Absorption par la peau**

Aucun renseignement trouvé.

#### **Ingestion**

Peut être nocif selon les données chez l'humain. Dépression du système nerveux central.

#### **Danger par aspiration**

Peut être entraîné dans les poumons (aspiré) en cas d'ingestion ou de vomissement. Peut causer la mort.

### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles – expositions répétées**

Cause En cas d'inhalation : effets sur le système nerveux central, effets semblables à ceux d'une exposition à Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique tel que décrits ci-dessus.

Cause À la suite d'un contact cutané : dermatite. Les symptômes peuvent comprendre une peau sèche, rougeâtre et gercée (dermatite).

### **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

N'est pas un sensibilisant cutané. Aucun renseignement n'a été trouvé.

### **Cancérogénicité**

<b>Nom chimique</b>	<b>CIRC</b>	<b>ACGIH®</b>	<b>NTP</b>	<b>OSHA</b>
Acetone	Non listée	A4	Non listée	Non listée

### **Toxicité pour la reproduction**

#### **Développement de la progéniture**

Des études sur des animaux montrent des effets sur la descendance. En cas d'inhalation : reconnu(e) comme pouvant causer : poids réduit. Embryotoxiques (résorptions tardives) cependant, ces effets n'apparaissent que dans les cas de toxicité maternelle significative.

Des études sur des animaux montrent des effets sur la descendance. Cependant, ces effets n'apparaissent que dans les cas de toxicité maternelle significative. En cas d'ingestion : a été associé(e) à : poids réduit. Embryotoxiques (résorptions tardives)

Peut nuire à l'enfant en gestation. Cependant, ces effets n'apparaissent que dans les cas de toxicité maternelle significative. En cas d'inhalation : a été associé(e) à : fausse couche.

#### **Fonction sexuelle et la fertilité**

Des études sur des animaux montrent des effets sur la fonction sexuelle et/ou la fertilité. Cependant, on a observé ces effets en présence d'autres effets toxiques significatifs. En cas d'ingestion : reconnu(e) comme pouvant causer : diminution de la fertilité chez les hommes.

Peut causer des effets sur les fonctions sexuelles et/ou la fertilité. Cependant, on a observé ces effets en présence d'autres effets toxiques significatifs. A été associé(e) à : des effets chez l'homme et la femme.

#### **Effets sur ou via l'allaitement**

Ne cause pas d'effets sur ou par la lactation.

#### **Mutagénicité sur les cellules germinales**

Les études limitées qui sont disponibles ne permettent pas de tirer de conclusions.

#### **Effets d'interaction**

Aucun renseignement n'a été trouvé.

## **SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES**

### **Écotoxicité**

#### **Dangers aigus pour le milieu aquatique**

<b>Non Chimique</b>	<b>CL50 pour les poissons</b>	<b>CE50 pour les crustacés</b>	<b>CEr50 pour les plantes aquatiques</b>	<b>CEr50 pour les algues</b>
Acetone	8300 mg/L (Lepomis Macrochirus Crapet arlequin);	Pas disponible		

#### **Dangers à long-terme pour le milieu aquatique**

<b>Non Chimique</b>	<b>CSEO pour les poissons</b>	<b>CE50 pour les crustacés</b>	<b>CSEO pour les crustacés</b>	<b>CE50 pour les crustacés</b>
Acetone	Pas disponible		Pas disponible	

### **Persistance et dégradation**

Devrait être rapidement évacué des milieux aquatiques par évaporation.

### **Potentiel de bioaccumulation**

Facteur de bioconcentration chez les poissons : 3

Coefficient de partage n-octanol-eau (log K<sub>ow</sub>) : -0.24.

### **Mobilité dans le sol**

Aucun renseignement n'a été trouvé.

### **Autres effets nocifs**

Aucun renseignement disponible.



## **SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION**

### **Les méthodes d'élimination**

La production de déchets doit être évitée ou minimisée autant que possible. Les contenants vides ou doublures peuvent conserver quelques résidus de produit. Ce produit et son récipient doivent être éliminés en toute sécurité. Éliminer l'excédent et non recyclables produits par un entrepreneur agréé d'élimination des déchets. L'élimination de ce produit, les solutions et les sous-produits doit en permanence conformes aux exigences de protection de l'environnement et législation d'élimination et de toute exigence de l'autorité locale régionale des déchets. Éviter la dispersion des matières déversées et ruissellement et entrer en contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.

## **SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

<b>Réglementation</b>	<b>Numéro UN</b>	<b>Désignation officielle de transport</b>	<b>Classe(s) de danger relative(s) au transport</b>	<b>Groupe d'emballage</b>
TDG in Canada	1090	ACETONE	3	II
US DOT	1090	ACETONE	3	II

**Polluant marin:** non.

### **Précautions spéciales**

Veillez noter: Dans des contenants de 1 L ou moins, ce produit est classé comme un «quantités limitées » « Bien de consommation » en vertu du règlement TMD.  
U.S. DOT IB2, T4, TP1

**Transport en vrac aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et du Recueil IBC**  
Sans objet

## **SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION**

**Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement**

### **Canada**

**Liste intérieure des substances (LIS)/liste extérieure des substances (LES)**

Tous les ingrédients sont inscrits sur la LIS

### **États-Unis**

**Toxic Substances Control Act (TSCA) Section 8(b)**

Tous les ingrédients figurent sur l'inventaire de la TSCA.

**Autres listes réglementaires des É-U**

New Jersey Right To Know : F3.

<b>SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS</b>
--

**FDS préparée par** Santé et Sécurité

**Numéro de téléphone** 450-435-1224

**Date de préparation** Le 16 Février, 2017

**Références** Base de données CHEMINFO. Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). Base de données HSDB®. National Library of Medicine des États-Unis. Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). Base de données NIOSH Pocket Guide. National Institute for Occupational Safety and Health. Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). Base de données Registry of Toxic Effects of Chemical Substances (RTECS®) database. Dassault Systèmes/BIOVIA ("BIOVIA"). Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST).

**Avis** Les renseignements contenus dans la présente fiche de données de sécurité sont exacts au mieux de notre connaissance et de notre croyance à la date de publication. Les renseignements fournis sont offerts à titre de guide quant à la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet en toute sécurité du produit. Ils ne sont pas fournis comme garantie ni comme spécifications de qualité. Les renseignements se rapportent seulement à la matière particulière indiquée dans la présente et peuvent ne pas être valides si ladite matière est utilisée en combinaison avec une autre matière ou dans un procédé quelconque, à moins que ce soit indiqué expressément dans le texte.